



AGI
ASSOCIAZIONE IMPRESE GENERALI

Les fédérations allemandes, françaises et italiennes du secteur de la construction appellent à une relance de l'investissement en Europe

Paris, le 4 novembre 2014 - Au moment de l'entrée en fonction d'une nouvelle Commission européenne et des réflexions sur la mise en place concrète du plan d'investissements de 300 milliards d'euros annoncé par le nouveau président de la Commission, Jean-Claude Juncker, six fédérations du secteur de la construction militent pour une relance de l'investissement public en Europe :

« Alors que la relance économique est au cœur de l'agenda de l'Union européenne, les fédérations allemandes, françaises et italiennes du secteur de la construction se félicitent des orientations retenues par les Chefs d'Etat et de gouvernement pour le mandat 2014-2020. Elles souhaitent maintenant des mesures concrètes pour mettre en œuvre ces orientations.

Les fédérations soulignent l'insuffisance des investissements publics et privés dans un contexte où toutes les énergies doivent être mobilisées pour soutenir la compétitivité de l'Union. Elles partagent sans réserve le constat dressé par le Conseil européen sur la nécessité d'investir et de préparer les économies européennes aux défis qui les attendent :

- en répondant aux besoins urgents d'investissement dans les infrastructures de transport, d'énergie et de télécommunications, ainsi que dans les domaines de l'efficacité énergétique des bâtiments et de la prévention des risques naturels ;
- en utilisant pleinement les fonds structurels européens ;
- en mobilisant les financements tant privés que publics ;
- en développant les instruments financiers, tels que ceux de la Banque européenne d'investissement ;
- en mettant en place un cadre réglementaire adéquat pour les investissements à long terme.

Les Chefs d'Etat et de gouvernement se sont clairement prononcés en faveur d'une politique de croissance. Les fédérations signataires partagent l'avis d'utiliser au mieux la flexibilité offerte par les règles actuelles du Pacte de Stabilité afin de promouvoir les investissements à long terme de l'économie européenne.

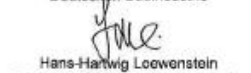
Il est en effet essentiel de distinguer les dépenses d'investissement réellement créatrices de valeur et, par conséquent, d'emplois. Ces investissements impliquent bien souvent des cofinancements nationaux et européens pour la réalisation de projets structurants d'intérêt européen (infrastructures de transport, d'énergie, de télécommunications, rénovation de bâtiments en vue de réduire les émissions de CO2...).

Le Parlement renouvelé a souligné l'importance d'une Union européenne prenant en compte les attentes des citoyens et des entreprises. Dans une situation économique et sociale fragile, il est crucial que l'Union s'engage clairement dans une politique active d'investissement et de soutien à la croissance. »

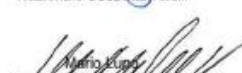

Prof. Thomas Bauer
Präsident des Hauptverbandes der
Deutschen Bauindustrie


Bruno Cavaigné
Président de la Fédération
Nationale des Travaux Publics


Paolo Buzzati
Presidente dell'Associazione
Nazionale Costruttori Edili


Hans-Hartwig Loewenstein
Präsident des Zentralverbandes des
Deutschen Baugewerbe


Jacques Chanut
Président de la Fédération
Française du Bâtiment


Mario Luppi
Presidente dell'Associazione
Imprese Generali



La **Fédération nationale des Travaux Publics (FNTP)** représente un secteur d'activité qui emploie 280 000 salariés directs et indirects, au sein de 8 000 entreprises de toutes tailles : des filiales de leaders mondiaux jusqu'aux sociétés familiales de quelques salariés. Son chiffre d'affaires s'élève à 40,7 milliards d'euros en France et 24,4 milliards d'euros sur les marchés extérieurs.

La **Fédération Française du Bâtiment (FFB)** représente 57 000 adhérents dont 42 000 entreprises de taille artisanale. Ils réalisent les 2/3 des 126 milliards d'euros HT de la production annuelle du Bâtiment et emploient les 2/3 des 1 144 000 salariés du Bâtiment.

La **Fédération allemande de l'Industrie de la Construction HDB** (Hauptverband der Deutschen Bauindustrie) et ses 18 fédérations membres représentent les intérêts des entreprises des travaux publics, les grands groupes et les moyennes entreprises dans le domaine de la construction.

L'**association de la construction allemande ZDB** (Zentralverband Deutsches Baugewerbe) représente les intérêts de 35 000 entreprises du secteur de la construction.

L'**association italienne ANCE** (Associazione Nazionale Costruttori Edili) représente les entrepreneurs privés, de toutes dimensions, du secteur de la construction. L'ANCE coordonne un réseau constitué de 102 associations territoriales et de 20 associations régionales qui regroupent environ 20 000 entreprises.

L'**association italienne AGI** (Associazione Imprese Generali) représente les intérêts des neuf plus grandes entreprises italiennes de la construction, actives en Italie et sur les marchés extérieurs. Elles ont totalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et emploient 50.000 salariés directs et indirects.

Contact presse FNTP :

Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : gouxreverchonjc@fntp.fr

